AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-5-69 931497

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE) DEUX-SEVRES-VIENNE

Tél. 88-30-34 88-06-15 Poste 571

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Les récentes pluies ont éliminé la protection assurée par le traitement conseillé dans la note du 16 mai. Les projections d'ascospores, quoique moins nombreuses, persistent encore ; des taches apparaissent actuellement et vont continuer à apparaître jusqu'aux premiers jours de juin. En conséquence, dans les vergers de tous les départements, y compris dans la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres, il y a lieu d'effectuer une nouvelle application immédiate ou dès que l'état du sol permettra le passage des appareils.

TAVELURE DU POMMIER - Les conditions sont identiques à celles qui existent pour la tavelure du poirier. Dans les vergers de tous les départements, un nouveau traitement doit être exécuté immédiatement.

Dans la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres, effectuer une nouvelle application immédiatement dans les vergers cultivés en forme basse et sur la variété Reinette Clochard cultivée en forme haute tige.

CARPOCAPSE DES POIRES et DES POMMES - Le premier vol se poursuit dans la Vallée de la Loire. Il est cependant encore beaucoup trop tôt pour intervenir. Attendre de nouvelles informations de la Station.

INFORMATIONS

OIDIUM DU POMMIER - Les germes sont très abondants. Sur les variétés sensibles, profiter du traitement anti-tavelure pour assurer la protection contre l'oïdium. Se méfier de ce parasite qui a rencontré des conditions favorables. Continuer à enlever et à détruire les pousses oïdiées.

PUCERONS DU POMMIER ET DU POIRIER - PSYLLES DU POIRIER - Renouveler éventuellement la protection.

VIGNE

MILDIOU - Les pluies de ces derniers jours ont assuré de nouvelles contaminations en même temps qu'elles ont éliminé la protection conseillée dans les bulletins des 13 et 16 mai. La végétation de la vigne continue de s'accroître rapidement. Par conséquent :

- dans les vignobles sensibles de tous les départements, il y a lieu d'assurer une nouvelle protection le plus rapidement possible.
- dans le vignoble du Haut-Poitou (Neuville-de-Poitou), les pluies très abondantes ont totalement éliminé la protection et une nouvelle application très soignée et généralisée doit être effectuée immédiatement.

Eliminer les pousses basses et assurer l'écoulement de l'eau.

.../...

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant : L. BOUYX

DEUX-SEVRES .... P 26
SARTHE .... P 22
VENDEE .... P 25
MAYENNE .... P 23
MAINE-et-LOIRE - VIENNE .... P 25
LOIRE-ATLANTIQUE .... P 26

BLACK-ROT - Dans le vignoble du Haut-Poitou (Neuville-de-Poitou), les risques d'attaques sont particulièrement élevés actuellement. Le traitement conseillé contre le mildiou assurera la protection contre le black-rot. Celui-ci doit être exécuté très rapidement car la situation actuelle devient à nouveau très dangereuse.

VERS DE LA GRAPPE - Il est toujours trop tôt pour intervenir. Attendre de prochaines informations de la Station.

INFORMATIONS

OIDIUM - La protection conseillée dans les bulletins des 13 et 16 mai a également été éliminée. Sur les cépages sensibles, il y a lieu de la renouveler immédiatement.

ARAIGNEE ROUGE - Dans le vignoble du Haut-Poitou, se méfier de ce parasite. Dans les parcelles où sa présence aura été repérée et où aucun traitement n'a encore été réalisé contre l'araignée rouge, il y a lieu d'intervenir de toute urgence.

POMME DE TERRE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU - Les pluies actuelles ont permis de nouvelles contaminations et la maladie risque de s'étendre.

Dans les cultures des départements de la Loire-Atlantique, de la Mayenne et de la Vendée, le traitement conseillé dans le bulletin du 23 mai doit être terminé de toute urgence ou renouvelé s'il a été éliminé par les pluies. Etendre dès maintenant ce traitement aux cultures du département de la Sarthe ayant atteint ou dépassé 15 à 20 cms de haut. Attendre ce stade sur les variétés plus tardives.

Dans les cultures des départements de Maine-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres, attendre de nouvelles informations pour intervenir.

CULTURES LEGUMIERES

INFORMATIONS

ALTERNARIA DE LA TOMATE - Effectuer un traitement à l'aide d'un fongicide organique de synthèse.

SEPTORIOSE DU CELERI - Se méfier de cette affection. Assurer la protection en effectuant un traitement fongicide immédiat.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 27 MAI 1969.